

COMMUNIQUÉ

Sous embargo jusqu'au 11 décembre 2022, 19 h

Budget 2024 : Hausse du taux de taxe de 5,25 %

Baie-Comeau, le 11 décembre 2023. – Pour faire suite à une année 2023 marquée par une augmentation des coûts d'opération, les prévisions budgétaires 2024 de la Ville de Baie-Comeau s'élèveront à 89,1 M\$ et l'utilisation d'un surplus cumulé de 4 millions de dollars permettra de limiter la hausse de taxes à 5,25 %.

« Même si récemment, elle tend à vouloir diminuer, l'inflation est encore très présente. Comme tout le monde, nos dépenses augmentent également et ont un impact sur les finances municipales. Il serait irresponsable de ne pas la considérer », mentionne Michel Desbiens, maire de la Ville de Baie-Comeau. « Une augmentation du compte de taxes n'est pas une nouvelle réjouissante et nous aurions aimé donner du souffle aux citoyens, qui doivent composer avec de l'anxiété financière et subir des hausses de toutes parts. L'inflation est malheureusement un enjeu plus grand que nous. Le conseil municipal assume cette décision impopulaire pour limiter les grandes fluctuations dans le futur », a-t-il poursuivi.

Outre l'inflation, qui était de 4,75 % en septembre 2023, et l'utilisation d'un montant de 4 M\$ du surplus cumulé, la Ville de Baie-Comeau a dû naviguer avec d'autres enjeux tels que l'augmentation de la masse salariale, les investissements nécessaires pour l'entretien de nos bâtiments municipaux et l'ajustement des ventes et des achats du réseau électrique.

Revenus, dépenses et taxation

En résumé, pour le secteur résidentiel en 2024, qui concerne directement les citoyens, la maison moyenne se situera à 166 573 \$, le compte de taxes augmentera en moyenne de 166,57 \$ (ou 5,25 %) et la taxe d'eau augmentera de 9,80 \$ afin de se situer à 254,55 \$. Au total, la charge fiscale moyenne augmentera de 176,37 \$.

Voici les variations du taux de taxe, par tranche de 100 \$ d'évaluation, pour les principales catégories :

- Résidentielle : 1,90 \$ à 2,00 \$
- Commerciale : de 4,23 \$ à 4,45 \$
- Industrielle : de 4,69 \$ à 4,94 \$

Parmi les faits saillants des revenus, en plus de la taxe foncière et la compensation tenant lieux de taxes (+ 2,9 M\$), soulignons des transferts gouvernementaux qui ont augmentés avec la dernière année du pacte fiscal (+ 1,3M\$). Pour ce qui est des postes de dépenses notables, il faut mentionner la croissance du budget d'opérations pour l'entretien des bâtiments municipaux et de l'ingénierie (+ 1,1 M\$), l'ajustement du réseau électrique (+ 4,5M \$) et la masse salariale (+ 2,3 M\$). C'est une hausse de 7% par rapport au budget 2023.

« On se donne la mission de trouver le juste équilibre entre préserver la qualité de vie actuelle, demeurer une ville attractive et stabiliser les finances de la Ville qui, rappelons-le, proviennent principalement des contribuables », précise monsieur Desbiens.

Plan triennal d'immobilisations

Le plan triennal d'immobilisations (PTI) présente des projets, investissements ou actions que la Ville prévoit réaliser ou initier au cours des 3 prochaines années. Il s'agit de l'intention de réaliser ces projets, mais ne constitue pas une autorisation de dépenser ou même une garantie de réalisation. La réalisation de certains projets est conditionnelle à l'obtention de subventions.

Voici plusieurs projets, issus du plan triennal d'immobilisations, jugés incontournables en 2024 :

- Conversion 25 KV du réseau électrique avec la réfection et la modernisation du poste Bégin (5,3 M\$);
- Réfection de rues (2 M\$);
- Bandes et baies vitrées du centre Henry-Leonard (1,4 M\$)
- Vidange de boues | Étangs aérés (1 M\$)

Surplus cumulé

Le solde projeté de notre surplus cumulé, au 31 décembre 2023, sera de 11 520 423 \$. Pour la première fois, la Ville a fait l'exercice de faire une projection approfondie des résultats au 31 décembre 2023, ce qui permet de désengager une portion du surplus cumulé qui était prévue pour équilibrer le budget 2023. Cette marge de manœuvre est de 1,8 M\$ de plus au surplus cumulé. Rappelons qu'une utilisation de 4 M\$ est prévue en 2024 afin d'équilibrer le budget.

« Heureusement, la Ville est avantageusement positionnée avec son surplus cumulé qui aide à équilibrer le budget depuis plusieurs années. Par prudence, nous avons cependant décidé de limiter son utilisation annuelle en 2024 et préparer le terrain pour 2025 et 2026 », a indiqué le maire.

Orientations 2024

Dans la préparation de son budget 2024, le conseil municipal a choisi des orientations qui dicteront les décisions pour la prochaine année en cours :

- Révision des façons de faire dans la gestion des services;
- Poursuivre l'optimisation de l'utilisation de nos locaux;
- Resserrement de la gestion financière : affectation du surplus cumulé de 35% afin d'avoir une marge de manœuvre sur 3 ans.
- Maximiser l'utilisation de subventions dans le financement de nos travaux d'infrastructures;
- Prioriser les travaux d'investissements;
- Poursuite des efforts liés au développement économique afin d'être plus attractifs.

« Sur papier, la recette est simple : augmenter nos revenus et contrôler nos dépenses. Nous avons donc lancé le défi aux employés municipaux de faire preuve d'imagination, de proposer de nouvelles façons de faire les choses, dans un but d'efficacité ou d'économie. Toutes les

innovations, même mineures, seront les bienvenues, car le statu quo n'est malheureusement pas une solution », affirme monsieur Desbiens.

Pour accéder à tous les documents publics sur le budget, consultez notre site Internet : www.ville.baie-comeau.qc.ca.

- 30 -

Pour information :

Pierre-Olivier Normand
Agent aux communications
418 296-8360 | 418 282-9979
ponormand@ville.baie-comeau.qc.ca